



«La prévention du suicide est l'affaire de tous»

SENSIBILISATION • Ecouter une personne en détresse, c'est l'aider. L'association Stop suicide lance une campagne dans 75 communes romandes.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-MARIE BANDERET

Sujet tabou s'il en est, le suicide représente pourtant une part non négligeable des décès en Suisse. Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique font état d'environ 1300 personnes mettant volontairement fin à leurs jours chaque année. Dont 120 jeunes. Depuis 2003, le 10 septembre a été décrété Journée mondiale de prévention du suicide par l'Association internationale de prévention du suicide (IASP) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'association Stop suicide lance pour l'occasion une campagne de sensibilisation auprès du grand public. Entretien avec sa coordinatrice, Anne-Marie Trabichet.

Qu'est-ce que la Journée mondiale de la prévention du suicide?

Anne-Marie Trabichet: Comme d'autres dates dans ce type de calendrier, les organisations internationales se bornent à programmer un thème. Libre ensuite aux collectivités locales d'organiser des manifestations. Nous profitons de l'occasion pour lancer une campagne de sensibilisation à l'attention du grand public.

Quel but cherchez-vous à atteindre?

Nous voulons informer, donner des outils à ceux qui doivent faire face à ce problème. Quitte à choquer pour marquer les esprits. Dire qu'un jeune se donne la mort tous les trois jours, ça interpelle.

Concrètement, en quoi consiste votre campagne?

Il y a deux volets. Le premier consiste à placarder des affiches dans 75 communes romandes. A Genève par exemple, les Transport publics genevois mettent des emplacements à notre disposition. Ensuite, nous allons à la rencontre des jeunes à travers plusieurs institutions. Nous leur proposons du matériel – un

court-métrage de douze minutes, des posters ou un quizz – pour les sensibiliser à la question du suicide. Ces outils sont destinés à leur servir de prétexte pour engager la discussion sur le sujet. Nous organisons par ailleurs des conférences et des débats au sein de quelques structures.

Quel est le thème de l'édition 2011?

Le message de la campagne est simple. Les affiches et le slogan «On peut tous être le super-héros de quelqu'un» sont un clin d'œil à l'image du personnage à la cape rouge et aux pouvoirs extraordinaires, transposé au quotidien. Autrement dit, on peut tous faire de la prévention. Il ne faut pas avoir peur d'aller à la rencontre des gens. Nous pouvons tous écouter: poser des questions d'abord, puis relayer une personne en détresse auprès de professionnels. Car la majorité des gens ne vont pas chercher de l'aide spontanément. C'est surtout le cas des hommes, pour qui l'aveu d'une faiblesse est souvent difficile à accepter.

Comment vos campagnes sont-elles perçues par le public?

En général, les retours sont très positifs. Même si quelques personnes ne comprennent pas toujours l'utilité de notre démarche. Mais la plupart des jeunes et des adultes saluent notre volonté d'ouvrir le débat sur un sujet difficile à aborder.

Et par les professionnels, enseignants ou acteurs de la santé?

C'est un peu plus difficile. Nous avons du mal à convaincre les écoles et les groupes de santé scolaires de nous laisser prendre contact avec les élèves.

Un manque de confiance?

A l'origine, l'association a été formée par des collégiens. Même si l'équipe reste jeune, entre 19 et 27 ans, nous avons

acquis en dix ans d'existence une bonne réputation en tant qu'experts de la prévention du suicide. Nous avons été reconnus d'utilité publique et sommes subventionnés par l'Etat. Par ailleurs, nous ne prétendons pas être une association de professionnels de la santé. Nous venons d'horizons variés. Les causes de ces réticences sont à chercher ailleurs.

Le suicide reste une question souvent occultée, notamment dans les médias. Selon vous, faudrait-il plus en parler?

C'est précisément la peur de «l'effet Werther», l'imitation du suicide d'une personne charismatique, qui rend les médias si frileux sur le sujet. L'OMS et le Conseil suisse de la presse ont émis conjointement des directives régissant le traitement de ce genre de cas. Par exemple, la mention du suicide d'un personnage public doit être une information d'utilité publique. Son acte ne peut être relaté que s'il intervient dans le cadre de ses fonctions. Le piège à éviter avant tout, c'est de romancer le suicide. Ou de laisser croire

qu'il est le résultat d'une seule cause. Car c'est faux, un suicide est toujours dû à l'accumulation de plusieurs causes. A mon avis, il ne faut pas éviter de parler du suicide, mais s'assurer qu'on en parle bien. I

Ressources:

147 - Ligne d'aide pour les jeunes (appel gratuit, 24h/24)
143 - La Main Tendue (appel gratuit, 24h/24)
022 305 45 45 - Alliance contre la dépression (14h-18h)
022 382 42 42 - Centre d'étude et de prévention du suicide, HUG.



La nouvelle campagne de Stop suicide. LDD

Le Conseil d'Etat s'offre un voyage à 120 000 francs

GENÈVE • Une délégation se rendra mi-septembre à Washington.

On ne sait pas de quelle marque seront les chocolats de Monsieur l'ambassadeur, mais pour les Genevois ce voyage-là laissera comme un goût amer. Du 14 au 16 septembre, une délégation du Conseil d'Etat, à savoir Mark Muller, Isabel Rochat et Pierre-François Unger, ainsi que la chancelière Anja Wyden Guelpa et la vice-présidente du Grand Conseil Elisabeth Chatelain, se rendront à Washington à l'occasion d'une «Semaine genevoise», visant à promouvoir la Genève internationale, les entreprises cleantech et les écoles d'art helvétiques. La soirée suisse de l'ambassade, pour laquelle 1300 invités sont attendus, en constituera le point culminant.

Le coût du voyage? Pas moins de 120 000 francs, comme l'a révélé *20 Minutes*. Alors même que le conseiller d'Etat en charge des Finances, David Hiler, annonçait cet été un budget 2012 serré, une délégation si importante est-elle indispensable? «Le Conseil d'Etat estime que sa participation est un bon investissement en faveur du rayonnement du canton», évalue la Chancellerie. Qui ajoute, sans rire, que le «taux de change favorable, le large réseau de sponsors de l'ambassade de Suisse et le soutien de Présence Suisse et de Suisse tourisme permettent de contenir au maximum ces coûts».

Par contre, impossible de connaître le détail des dépenses. Tout au plus saurons-nous que le budget comprend une «contribution» à la soirée de l'ambassade, des souvenirs et de la documentation pour les invités, des «invitations protocolaires sur place», le soutien aux «nombreux événements qui composent la semaine genevoise» et, bien sûr, les frais de déplacement et de logement. A ce sujet, Nicolas Merckling, chef du Service communication de la Chancellerie, souligne que des «tarifs préférentiels» ont été obtenus pour l'hébergement grâce à l'ambassade... CPR

LA HEAD S'EXPOSE

Outre la délégation politique, une quarantaine de personnes, émanant des secteurs du tourisme, des grandes écoles ou encore des multinationales se rendront également mi-septembre à Washington. A leurs frais cette fois. C'est le cas par exemple de la Haute Ecole d'art et de design de Genève (HEAD), qui présentera les créations de dix jeunes designers, étudiants ou récemment diplômés de l'école. Le coût total de l'opération s'élève à 38 000 francs, dont 22 000 francs qui incombent à l'école. Le reste étant pris en charge par l'ambassade de Suisse, Présence Suisse et la HES-SO Genève. «Notre exposition sera visible un mois», déclare Jean-Pierre Greff, directeur de la Head. «Il s'agit pour nous d'une opportunité formidable pour se confronter à un milieu professionnel international, nouer des contacts directs et une occasion unique d'établir des conventions de partenariat avec des écoles américaines.»

CP

EN BREF

AFFICHE DU MCG INTERDITE

JUSTICE GENEVOISE A la demande du président de santé-suisse Claude Ruey, la justice genevoise a prononcé de nouvelles mesures provisoires à l'encontre d'une affiche électorale du MCG. Ce placard est désormais complètement interdit. Sous le titre «Arnaque d'Etat, ils encaissent», l'affiche incriminée présente les photographies des présidents de trois grandes caisses d'assurance-maladie ainsi que celle de Claude Ruey. A la demande du président du Groupe Mutuel, de premières mesures superprovisionnelles prononcées vendredi passé interdisent provisoirement la mention de cet assureur et de son président. Les nouvelles mesures ordonnées mardi interdisent désormais l'ensemble de l'affiche. ATS

Thierry Cerutti accusé d'avoir menacé un travailleur social

GENÈVE • Une plainte va être déposée contre l'élu du MCG, qui réfute et contre-attaque.

CHRISTIANE PASTEUR

Les faits se sont déroulés le 30 août dernier à Vernier, devant deux témoins. Thierry Cerutti, conseiller municipal du Mouvement citoyens genevois (MCG) à Vernier, ancien conseiller administratif, député au Grand Conseil, candidat au Conseil national, et par ailleurs gendarme, est accusé d'avoir menacé oralement, avec une «agressivité corporelle très forte», un travailleur social hors murs de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe). Une version des faits que dément Thierry Cerutti.

L'altercation a cependant été jugée suffisamment grave pour que la FASe estime devoir protéger son employé et avertir les autorités verniolanes. Ainsi, une lettre a été lue mardi soir à l'ouverture du Conseil municipal, comme le dévoilait mercredi le site tdg.ch. En l'absence du principal intéressé, Thierry Cerutti. «Il n'y a pas eu de réactions», raconte Thierry Apothéloz, maire socialiste de Vernier. «Les élus, en particulier le groupe MCG, semblaient un peu sonnés.»

Pour sa part, le Conseil administratif n'entend pas prendre de mesures particulières. «La commune n'est pas l'employeur du travailleur social. Les faits se sont déroulés en dehors du Conseil municipal et même si un tel comportement n'est pas compatible avec le devoir d'exemplarité d'un élu, nous n'avons pas formellement de pouvoir de rétorsion.»

Visiblement très choqué, le travailleur social a été mis en arrêt de travail pour quinze jours par son médecin.

Thierry Cerutti défend sa propre version des faits: «Ce jour-là, j'étais à vélo, je parlais un peu fort avec une amie, quand j'ai entendu 'Ferme ta gueule!' C'était le travailleur social. Il a dit qu'il ne m'avait pas reconnu. Je ne l'ai pas agressé, ni touché, je lui ai simplement dit que j'allais m'occuper de lui en dénonçant ses agissements à qui de droit. Il m'a demandé si c'était une menace. Je lui ai répondu que c'était une promesse.»

Mais de quels agissements parle-t-il? «Lors des dernières élections, en avril dernier, ce travailleur social a fait de la

propagande auprès des jeunes de la commune, pendant ses heures de travail, en faveur de Thierry Apothéloz», affirme le candidat malheureux à sa propre réélection au Conseil administratif. «A l'époque, nous avons porté plainte pénale contre le magistrat et attiré l'attention de la FASe à ce sujet.»

Les plaintes ont été classées. Pour le reste, Yann Boggio, secrétaire général de la FASe, réfute ces assertions: «Notre fondation est apolitique. Nous travaillons avec toutes les communes, quel que soit leur bord, il n'est pas question pour nous de soutenir un parti plutôt qu'un autre. Il se trouve que le dicastère du social à Vernier est dirigé par un socialiste, c'est tout. Si M. Cerutti croit qu'il a perdu les élections à cause d'une seule personne, libre à lui.»

Une plainte sera déposée par le travailleur social, avec le soutien de la FASe, annonce d'ores et déjà Yann Boggio: «On ne peut pas menacer impunément un collaborateur dans l'exercice de ses fonctions.» Ce sera donc à la justice de trancher. I